Amicale des Arts

Excursion au Mont Cassel. — En raison de l'excursion à Paris du dimanche 14 courant, le comité prévient les intéressés que l'excursion au Mont-Cassel, prévue pour le dimanche 7 courant, est remise à une date qui sera fixée ultérieurement.

Excursion aux bords du Rhin. — La grande excursion aux bords du Rhin est définitivement fixée aux 1er, 2, 3 et 4 août. Il ne reste plus que quelques places disponibles. Les Amateurs sont priés de hâter leur inscription, le chiffre de 50 participants ne devant être dépassé sous aucun prétexte.

Condition publique des matières textiles
DE ROUBAIX

RELEVÉS MENSUELS COMPARATIFS :

Mois de Mai 1913

Soies 4.432. — Laines peignées 2.126.226. — Laines filées 684.440 — Blouses et Laines diverses 253.300 — Cotons, Jute, Lin 570.666. — Total : 4.638.173.

Marché à terme de Roubaix-Tourcoing, 199.404 — d'Anvers 5.066 k.

Mois de Mai 1913

Soies 2.000 — Laines peignées 2.544.395. — Laines filées : fils peignés 723.466 ; fils cardés, 90.005 — Blouses et Laines diverses 200.836. — Cotons, Jute, Lin 562.234. — Total : 4.124.536.

Marché à terme de Roubaix-Tourcoing,119.555 — d'Anvers 6006.

Mois de Mai 1914

Soies 3.670 — Laines peignées 3.142.257 — Laines filées : fils peignés 728 901; fils cardés, 91.437. — Blouses et Laines diverses 147.961. — Cotons, Jute, Lin 548.635. — Total : 4.662.454 k.

Marché à terme *Roubaix-Tourcoing* : 79.424 kilos.

TOURCOING

420 FRANCS DISPARUS

Le feu dans une commode. — Des objets de prix volés

M. Albert Mareseaux, fabricant de chaussures, demeurant rue des Poutrains, 37, avait quitté lundi, à 4 heures du soir, son domicile avec sa famille. A son retour, à 8 heures, M. Albert Mareseaux constata que, profitant de son absence, des malfaiteurs s'étaient introduits chez lui et avaient fait main-basse sur une somme de 270 francs en pièces de cinq francs qui se trouvait dans le tiroir du comptoir du magasin, et sur une autre somme de 150 francs, que Mlle Mareseaux avait laissée dans le tiroir de son lavabo.

Intrigués par la disparition de cet argent, les membres de la famille examinèrent les meubles de la chambre à coucher de Mlle Mareseaux. Ils eurent bientôt la pénible surprise de voir qu'une montre en or, une chaîne en or, une bague en or, un bouton de manchette en or, des boucles d'oreilles en or, un collier avec une croix également en or, et un revolver, avaient eu le même sort que la somme de 420 francs.

M. Mareseaux se rendit aussitôt au poste central de police pour faire connaître les vols dont lui et les siens étaient les victimes. Des agents de police se rendirent rue des Poutrains et ne constatèrent aucune trace d'escalade ni d'effraction. Les malfaiteurs avaient dû, pour entrer dans la maison, se servir d'une fausse clef.

M. Mareseaux et les siens, la déclaration faite, allèrent paisiblement se coucher. Dans la nuit, Mlle Mareseaux fut incommodée par une épaisse fumée qui remplissait sa chambre et s'échappait de la commode qui se trouve auprès de son lit. Elle se leva et vit que le feu avait été mis à ce meuble. Quelques seaux d'eau suffirent pour éteindre le feu. La commode était déjà endommagée.

On croit que les malfaiteurs ont dû, pour s'éclairer dans leurs investigations, allumer des allumettes et que, sans le vouloir, ils auront mis le feu à la commode.

M. Meynier, commissaire de police au 2e arrondissement, a ouvert une enquête.

ELECTIONS AU CONSEIL SUPÉRIEUR DU TRAVAIL

L'Institut Social nous communique la note suivante :

Des élections auront lieu en 1914 pour la nomination de quatre représentants des Syndicats ouvriers au Conseil supérieur du Travail pour les groupes professionnels suivants :

1. — Mines, Carrières Salines (vacance à pourvoir).

17. — Industries polygraphiques (groupe nouveau).

21. — Voyageurs et représentants de commerce (groupe nouveau).

23. — Agriculture (vacance à pourvoir).

Conformément aux dispositions de l'article 12 du décret du 14 mars 1905, modifié par différents décrets ultérieurs, un exemplaire de la liste électorale provisoire est tenu à l'Institut Social (annexe de la mairie), 11, rue de Tournai, à la disposition des intéressés qui en demanderont communication.

Les protestations ou réclamations concernant la dite liste seront reçues par le Préfet jusqu'au 15 juin, délai de rigueur.

Condition publique des Matières textiles
DE TOURCOING

Entrées du 25 au 30 mai 1914

Laine peignée, 613.054. — Laine filée, 240.088 — Blousses et Laines diverses 140.307 — Coton, 108.437. — Soie, 53. — Nombre de lots : 1084. — Tissus quotidiens 1.371.789.

Consommation 82%. — Tirages 454. — Dégraissages 81.

Marché à terme Roubaix-Tourcoing, 674.000.

Cr Anglaise, Lille, Grande-Place, Costumes et Pardessus sur mesure pour Hommes et Jeunes Gens. Rayon spécial de Costumes Tailleur tout faits pour Dames. Voir nos étalages. 1976

AUTOUR DE LILLE

HAUBOURDIN

Exposition canine. — Il est rappelé aux propriétaires de chiens de bergers, de chiens de bouviers, de chiens de trait que les inscriptions pour l'exposition qui aura lieu le 28 juin à la mairie d'Haubourdin, sont reçues jusqu'au 20, chez M. Dumortier, 5, rue du Parc, à Haubourdin.

EMMERIN

— Dimanche 7 juin 1914, à 4 heures et demie du soir, salle Denneulin-Whlema, assemblée générale du syndicat des Paveurs et piqueurs de grès.

Ordre du jour : 1° Compte rendu de l'entrevue avec les patrons ; 2° Correspondances échangées ; 3° Mesures à prendre.

ARMENTIÈRES

Accident. — Victor Debacquey, 21 ans, soldat en permission, conduisait une voiture de charbon, à la gare annexe, mardi, vers 16 heures et demie, il tomba sous la voiture qui lui fracture la cheville gauche.

La grève du tissage Vernay et Cie. — Les grévistes ont voté la continuation de la grève par 74 voix contre 70.

LA CHAPELLE-D'ARMENTIÈRES

Arrestation de voleurs. — Lundi dans l'après-midi, M. Victorien Doutreion, charron, au hameau de Pétillon, à Fleurbaix, avait emmené son apprenti, Eugène Clos, de Paris, 17 ans, pupille de la colonie Saint-Bernard, voir une partie de coqs. L'apprenti lui faussa compagnie et retourna chez son patron où, avec un vilebrequin et une scie, il parvint à ouvrir le secrétaire. Il connaissait, d'autre part, que son patron cachait sous le plancher de sa chambre à coucher quelques économies. Il fit main basse sur le tout.

Deux camarades, les nommés Paul Tanvier, 18 ans, et Jules Devos, 17 ans, autres pupilles, faisaient le guet.

M. Doutreion, averti par une fillette, se mit à la recherche des voleurs. Il rejoignit, vers 19 heures, Eugène Clos, au hameau de l'Armée et l'arrêta. Les complices s'enfuirent mais furent arrêtés un peu plus tard. Clos avait sur lui 75 francs ; Tanvier avait 60 francs et Devos 45 centimes.

Le gendarmerie les incarcéra. Ils seront conduits à Lille.

CYSOING

Le monument de Bouvines. Un vote du Conseil municipal. — Le Conseil municipal de Cysoing, sous la présidence de M. Delepoulle, maire, et à l'unanimité, a voté un crédit de 200 francs comme souscription pour le monument de Bouvines et a décidé d'offrir les vins d'honneur et de loger les troupes participant à la fête.

ASCQ

Etat civil. — Mariages. — Entre : Louis Damide, contremaître et Hélène Mercier, ménagère — Ernest Dolizeaux, dessinateur et Marie Poirot, institutrice.

HEM

Avis de la mairie. — La Mairie informe les assurés nés en juin qu'ils peuvent retirer leur carte annuelle d'échange.

Un jeune excursionniste se brise la jambe. — Le jeune Dereux, fils de M. Alfred Dereux, marchand de liqueurs, était en excursion avec les membres du patronage Saint-Cornelis, lorsqu'en jouant, il tomba et se brisa une jambe. On lui donna immédiatement les soins nécessaires.

TOUFFLERS

Etat civil. — Mariage. — Entre : Marcel Deberghe, monteur et Zaé Dolphens, repasseuse.

LEERS

La fraude. Une arrestation. — Les douaniers ont mis en état d'arrestation la nommée Hélène Fourré, 29 ans, ménagère à Lys, qui frauduit pour 17 francs de tabac et de café de provenance belge.

Arrestation d'un repris de justice. — Le garde Delcour a mis en état d'arrestation le sieur Henri Vercamst, 31 ans, maçon, expulsé de France, à la suite d'une condamnation pour attentat aux mœurs.

Vandalisme. Un acte stupide. — La gendarmerie enquête sur un acte de malveillance commis nuitamment au préjudice de M. Frémont, pharmacien. Il était minuit lorsque ce dernier fut réveillé par un bruit insolite. Il se leva et constata que la grande glace de sa vitrine avait été brisée par une brique lancée par un passant mal intentionné. Les dégâts se montent à près de 300 francs.

Etat civil. — Mariage. — Entre : Emile Rommelin, tisserand et Alix Broux, tisserande.

LANNOY

Etat civil. — Naissance. — Thérèse Caplier, place de Lannoy.

Mariage. — Entre : Pierre Marsis, douanier et Joséphine Delignies, magasinière.

LYS

Retraites ouvrières. — Les mineurs nés en juin sont priés de retirer leur carte annuelle d'échange en mairie.

Un garçon de machine a le bras mutilé. — Georges Pluquet, 14 ans, garçon de machine à la filature Boutemy frères, a eu le bras droit entraîné dans les peignes d'un métier en marche. Le docteur Parmentier, mandé aussitôt, vint panser le membre mutilé et recorder le patient.

La main écrasée. — Léon Verlaine, 14 ans, garçon de machine chez Boutemy frères, a eu la main gauche écrasée entre deux organes de son métier. Il a reçu les soins du docteur Parmentier.

Un soldat tombe d'un tramway en marche et se blesse grièvement. — René Masse, soldat au 164e d'infanterie, domicilié à Wattrelos, rue Monge, est tombé d'un tramway en marche rue du Bois et a été relevé sans connaissance et portant à la tête de multiples blessures faisant craindre une fracture du crâne.

Le docteur Candmond, mandé immédiatement, vint lui donner des soins et déclara faire des réserves quant aux suites de l'accident.

L'infortuné soldat se tenait contre la barre d'appui, lorsqu'il crois aux camarade à qui il fit quelques signes ; c'est alors que la barre céda et qu'il fut projeté sur la chaussée.

Etat civil. — Mariages. — Entre : Victor Delnatte, homme de peine et Germaine Dolphens, frieuse — Gustave Lambin, tourneur et Marie Debrille, épluchieuse.

SI LES DAMES
VOULAIENT COMPARER
L'excellent Vin de
BANYULS - TRILLES
avec tous les spiritis connus jusqu'ici
elles n'en prendraient jamais d'autre,
car sa véritable spiritil
est soigneusement préparé
avec un vieux vin par exquis
et le meilleur quinquina
DEMANDER " UN TRILLES "
et exiger l'étiquette sur la bouteille
avec le mot « QUINQUINA »
2038

NORD
DOUAI

Agression nocturne. — Après une minutieuse enquête, la police de sûreté a arrêté Gustave Caby, 19 ans, manœuvre de maçon, rue Bra, et Oscar Dehaye, 21 ans, soldat au 162e de ligne à Verdun, qui, dans la nuit du dimanche à lundi, se sont livrés à une agression nocturne contre la sieur Gravet, tailleur de grès, rue du Docteur-Lequien, et lui ont soustrait son portemonnaie contenant une trentaine de francs.

Les agresseurs ont avoué et ont été gratifiés d'un procès-verbal.

Nécrologie. — Nous apprenons la mort, survenue mardi à 21 heures du matin, dans sa 69e année, de M. Paul Asou, ancien négociant en charbons.

M. Paul Asou avait été pendant de longues années conseiller municipal de Douai et avait eu l'énergie en 1908 de voter contre le projet de scotionnement électoral de la ville de Douai.

Nous présentons à sa famille l'expression de nos bien vives condoléances.

Arrivée de réservistes. — Environ 500 réservistes sont arrivés mardi matin aux 15e et 41e régiments d'artillerie pour y effectuer des périodes d'instruction de 17 et de 23 jours.

Championnat d'épée du Nord. — Dimanche a eu lieu à Lille le 1er championnat d'épée de la Fédération d'escrime du Nord de la France, qui comprend les départements du Nord, Pas-de-Calais, Aisne, Somme et Oise, et qui a pour président M. Paul Lefèvre.

Notre concitoyen M. Emile Tellier, membre du Cercle d'Escrime de Douai, en ce moment brigadier au 41e d'artillerie, a brillamment gagné cette épreuve, devant un lot redoutable de concurrents, représentant toutes les salles de la région fédérale.

Nous adressons nos félicitations au nouveau champion d'épée du Nord, qui est le fils du sympathique brasseur d'Aubigny-au-Bac. Son magnifique succès rejaillira sur le Cercle d'escrime de Douai et aussi sur le 41e régiment d'artillerie.

L'Union Douaisienne à Rennes. — La société de gymnastique l'Union Douaisienne a pris part dimanche, lundi et mardi au concours international de gymnastique de Rennes.

Les premiers résultats de ce concours sont connus et l'Union Douaisienne y obtient :

Concours de sections : prix d'excellence.

Concours spéciaux : prix d'excellence.

Concours de course : prix d'excellence.

Nous félicitons l'Union Douaisienne et nous reparlerons de son beau succès.

Pincé. — En vertu d'un mandat d'arrêt de M. le juge d'instruction de Valenciennes, la police de sûreté a arrêté l'acrobate Louis Lenne, 29 ans, originaire du Préseau, inculpé de vol d'une bicyclette.

Le ventre de Douai. — On a sacrifié pendant le mois de mai écoulé à l'abattoir de Douai 94 bœufs, 93 taureaux, 260 vaches, 355 veaux, 794 moutons, 381 porcs, 24 chevaux, soit au total 1.941 têtes de bétail.

Mouvement de la population. — Pendant le mois de mai on a enregistré à la mairie de Douai 55 naissances, 26 mariages, 2 divorces, 62 décès, 3 mort-nés.

Etat civil. — Naissances. — Denise Pavy, rue des Vierges, 3 — Alfréda Défontaine, rue d'Arras, 71 — Marie Dumoncourt, rue Bra, 24 — Antoinette Silvain, porte de Valenciennes.

Publications de mariages. — Entre : Robert Carreyer, architecte à Douai, et Julia Delepine, sans profession à Tourcoing — Emile Queveru, boulanger à Douai, et Germaine Lerny, sans profession à Frethun (Pas-de-Calais).

Mariages. — Entre : Paul Montois, charron à Douai, et Augustine Lamouret, couturière à Douai — Henri Linscele, cordonnier à Douai, et Céline Depuis, ménagère à Douai — Désiré François, ailleur à Douai, et Marie Cartier, sans profession à Douai — Philippe Manez, cantonnier servant au 41e d'artillerie à Douai, et Eugénie Bocquet, journalière à Douai — Achille Baillet, directeur de charbonnages à Cuincy, et Gabrielle Lourdault, sans profession à Douai — Achille Fournier, représentant de commerce à Lourches, et Victoire Cajelan, négociante à Douai — Louis Cochetaux, voyageur de commerce à Mons-en-Barœul, et Céline Pruvost, sans profession à Douai.

Décès — Henri Delille, 2 mois, Dorignies — Léon Bourgeois, 47 ans, époux d'Hélène Capliez, rue Saint-Jacques, 60 — Jules Nef, 48 ans, époux de Marie Bichard, chemin des Postes — J.-Bte Leroux, 73 ans, époux de Marcelline Chiron, Dorignies — Louise Lavier, 25 ans, épouse de Léon Lenaia, Dorignies — Françoise Coquelle, 67 ans, veuve d'Alexandre Valin, 8, place Maugin — Jeanne Latire, 20 ans, célibataire, rue des Ecoles, 28.

ORCHIES

Le marché aux fleurs. — Bien que contrarié par un temps incertain, plutôt pluvieux, le grand marché aux fleurs annuel du lundi de la Pentecôte, a eu un joli succès. Dès quatre heures du matin, les horticulteurs procédaient à l'exposition de leurs collections et de bonne heure les fervents de l'horticulture faisaient leur choix et retenaient, les uns les plus belles, les autres les plus rares des pièces exposées.

A neuf heures et demie, le jury procédait à l'examen du concours vraiment intéressant, et sous la présidence de M. L'Herminé, maire, assisté de M. Mazières, secrétaire général de la Société d'Horticulture de Douai, cette commission arrêtait la liste des lauréats.

A onze heures, M. Mazières, le dévoué secrétaire de cette société, faisait dans la salle de l'Hôtel de Ville une substantielle conférence sur les collections exposées et sur les travaux d'actualité.

Cette conférence fut suivie d'une tombola tirée entre les sociétaires de la section d'Orchies et comportant 45 magnifiques lots, dus à la générosité de M. L'Herminé, maire, et à la Société d'Horticulture de l'arrondissement.

La distribution des prix aux lauréats eut lieu à quatre heures de l'après-midi, à l'Hôtel de Ville.

Dans une cordiale allocution, M. L'Herminé, maire, a félicité les concurrents des brillantes collections exposées, et les a remerciés, au nom de la ville d'Orchies, de rester fidèles à cette fête des fleurs, à laquelle plusieurs assistent régulièrement depuis plus de 25 ans.

Il les a assurés que si la ville d'Orchies leur était reconnaissante de leur fidélité, elle faisait aussi tous ses efforts pour leur faciliter les affaires, et propager le développement de l'art de cultiver les jardins, ce en quoi la classe ouvrière trouve une source paisible récréation.

Les récompenses composées de médailles offertes par la Société d'Horticulture du Douai, d'objets d'art offerts par M. L'Herminé, maire, et de primes en argent données par la ville d'Orchies, ont été attribuées de la façon suivante :

Mme veuve Jouvenaux, de Lille, objet d'art, médaille de vermeil et prime de 30 francs ; M. Vandernotte, d'Aimin, objet d'art, médaille d'argent et prime de 25 francs ; M. Delobel, de Lons, objet d'art, médaille d'argent et prime de 20 francs ; M. Bareiz, de Flers, objet d'art, médaille de bronze de 1re classe et prime de 15 francs ; M. Bernard, de Canteleu, objet d'art, médaille de 2e classe et prime de 10 francs.

Un excellent concert public donné par la Musique municipale, dirigée par M. Struyve, officier d'Académie, a clôturé cette fête.

RACHES

Un sauvetage. — Lundi vers 7 heures du soir, des gamins jouaient au Pont de Raches. Soudain l'un d'eux, Maurice Lévrin, 12 ans, tomba dans la Scarpe dont le courant est très violent en cet endroit.

Un ouvrier mineur témoin de l'accident, Victor Dewez, 22 ans, se jeta tout habillé à l'eau et après avoir plongé à trois reprises, ramena l'enfant sain et sauf sur la route.

Toutes nos félicitations.

SOMAIN

Vol. — En l'absence de M. Théophile Tiquan, lampiste à la Renaissance, on a pénétré en sa demeure et on lui a soustrait 54 francs en pièces d'argent.

FLINES-LEZ-RACHES

Conseil Municipal. — Le Conseil Municipal de la commune de Flines-les-Raches s'est réuni le dimanche 31 mai 1914, à onze heures du matin, sous la présidence de M. Joseph Deregnaucourt, maire, conseiller d'arrondissement.

Il a approuvé la gestion de la Commission Administrative du Bureau de Bienfaisance et les budgets additionnels de 1914 et primitif de 1915, présentés par Monsieur le Maire.

Il a établi la liste des jeunes gens de la classe 1914, qui pourraient avoir droit éventuellement à des permissions de moisson.

Il a décidé que des gâteaux et du vin seraient distribués à la Mairie le jour de la Fête Nationale, à midi, aux élèves des Ecoles communales, et que des mouchoirs seraient joints dans leurs les estaminets. Il a approuvé le programme de la fête établi par la Commission des fêtes.

Il autorise M. le Maire à entrer en pourparlers avec les brasseurs de Flines, en vue du renouvellement de l'abonnement de l'orchestre, pour trois années aux mêmes conditions que précédemment.

Admet un état de côtes irrécouvrables.

Donne avis favorable à une demande de prime de légitimation formée par les époux Richart-Delemme.

Décide la construction d'une 3e classe à l'école des filles de la rue Delcroix et approuve les plans et devis établis par l'architecte.

Admet diverses demandes à l'assistance obligatoire, aux familles nombreuses et aux femmes en couches.

VALENCIENNES

Délicate affaire. — Une perquisition a été opérée au siège de la société foncière et immobilière valenciennoise par M. Coupilaud, juge d'instruction, accompagné de M. Henry, commissaire central, et de M. Gachet, commis greffier. Les livres, documents, etc., ont été saisis et M. Adrasta Fontaine, expert-comptable liquidateur, a été chargé de la vérification des écritures.

Le directeur de la société, M. Maurice Bicq, persiste à dire qu'aucune irrégularité ne peut lui être imputable.

Société d'Horticulture de Valenciennes. — La liste des numéros sortis de la tombola générale du 21 mai est à la disposition des sociétaires qui en feront la demande à M. A. Lemaître, secrétaire de la société, 60, rue de Condé, à Anzin.

BOUCHAIN

Suicide. — Une femme Maton, âgée de 28 ans, qui venait d'accoucher, s'est jetée dans le canal près du pont de Neuville. Crise de neurasthénie. Elle laisse trois petits enfants.

Arrestation. — Le nommé Creton Joseph, de la classe 1898 du recrutement de Dunkerque, a été arrêté par la gendarmerie de Bouchain au hameau du Bassin-Bond.

AVESNES

MAUBEUGE

Réunion des délégués sénatoriaux

Les délégués sénatoriaux du canton de Maubeuge-Nord se sont réunis à la mairie de Maubeuge. Ils ont désigné MM. Watrand, maire de Maubeuge ; Longueville, adjoint au maire d'Hautmont ; Navez, conseiller municipal de Villers, pour assister au Congrès qui doit se tenir mercredi à Lille.

Ceux du canton Sud, réunis à la mairie de Louvroil, ont désigné MM. Cohnion, maire de Louvroil ; Demanet, maire de Colleret, et Chemane.

Une mère indigne

Hier elle envoyait sa fillette mendier
Aujourd'hui elle tente de l'étrangler

M. Parey, commissaire de police, a mis en état d'arrestation Léonore Beaucief, 44 ans, épouse Demotié, sans domicile fixe.

Cette femme, en état d'ébriété avancée, causait un rassemblement dans la rue.

Peu de temps avant, on avait recueilli sa fille, la petite Léonia Demotié, 5 ans. Cette enfant était dans un état de saleté repoussante. Depuis longtemps, sans domicile comme sa mère, elle couchait avec celle-ci dans un abri des fortifications. De jour elle allait mendier. Elle a raconté en outre qu'hier sa mère avait tenté de l'étrangler.

La malheureuse enfant a été remise à l'hospice de Maubeuge, tandis que la mère prenait le chemin de la prison d'Avesnes.

Mort d'une congestion. — Mardi matin, M. Zéphir Lévin, 47 ans, l'entrepreneur de camionnage bien connu de notre ville, s'affaissait subitement au moment où, vers 7 heures, il passait sur le pont de la Sambre, se rendant à la gare.

Transporté à son domicile, rue de l'Esplanade, il y succombait l'après-midi, sans avoir pu reprendre l'usage de la parole.

ROUSIES

Un coup de balai. — La dame Delobbe, ménagère, a porté plainte contre la femme Morlet, sa voisine, qui lui a porté un coup de balai.

LOUVROIL

Grande cause. Petit effet. — Des malfaiteurs ont pénétré dans la cave de M. Caudrelier, rue du Moulin, et y ont dérobé une trentaine de bouteilles de vin.

Pour arriver à la cave, les malfaiteurs n'ayant pu forcer la serrure, ont pris le parti de défoncer le mur. Et ils sont partis, en laissant leurs outils sur place.

Enquête est ouverte.

FEIGNIES

Chasseurs pris au piège. — Procès verbal a été dressé pour chasse en temps prohibé contre Emile Cornet, Mathieu Juchmes, Alexandre Dumez et Eugène Brochard, qui ont été surpris au Bois-Hoyaux.

Deux petits cochons ont quitté leur mère. — M. Loux, cultivateur à Douzies-Feignies, avait une truie et 7 petits cochons.

Or deux de ceux-ci ont disparu pendant la nuit dernière.

On les recherche.

HAUTMONT

La fenêtre fermait mal. — Pendant l'absence de M. Parent, gérant d'un magasin de nouveautés, 15, rue Victor-Hugo, des malfaiteurs sont entrés, en poussant une fenêtre mal fermée.

Ils ont dérobé divers objets d'habillement dont le total s'élève à 300 francs.

M. Buchaet a ouvert une enquête.

Du scandale dans la rue. — Les agents de police ont arrêté lundi soir, rue de la Gare, Alfred Chartier, 30 ans, journalier, qui, en complet état d'ivresse, frappait les passants.

Fouillé, Chartier a été trouvé porteur d'un couteau à cran d'arrêt et de hoets de chasse.

Le dangereux ivrogne a été écroué.

CAMBRAI

Les suites de l'ivresse. — La femme Porée Jeanne, ménagère, rue des Bouchers, étant fortement ivre, circulait dans la rue. Soudain elle roula par terre et se blessa à l'arcade sourcilière. Cela ne lui évita pas un procès-verbal.

— Le journalier Topart, était ivre également et causait du scandale sur la place au Bois ; amené au violon, on le gratifia également d'un procès-verbal.

Un triste personnage. — Se trouvant dans le jardin public, Henri Lecomple, 26 ans, journalier, cité Fénelon, se livra à des exhibitions obscènes devant une jeune bonne et l'enfant confié à la garde de celle-ci. Surpris par le garde, Lecomple a été déféré au Parquet et écroué.

LE CATEAU

Vagabondage. — Trouvés en état de vagabondage sur le terroir de la commune, Thouet Edouard, 32 ans, terrassier, originaire de Bourguell (Indre-et-Loire), et Tousenel Eugène, 35 ans, terrassier, né à Saint-Dizier (Haute-Marne), ont été arrêtés et écroués.

HEM-LENGLET

Incendie. — Une meule de 8.000 bottes de paille de blé, appartenant à M. Poulain, cultivateur, a été détruite par un incendie. Cette meule n'était pas assurée. On recherche si la malveillance ne serait pas pour quelque chose dans ce sinistre.

FLESQUIERES

Un jeune enfant noyé. — Le petit Charles Harfaux, âgé de deux ans, s'amusait près de l'abreuvoir. Soudain, il tomba dans l'eau. Ce n'est qu'une heure plus tard qu'on s'aperçut de sa disparition et que l'on fit des recherches dans l'abreuvoir. L'enfant fut retiré de l'eau par M. Bouffiers. Il avait cessé de vivre.

SOLESMES

Incendie. — Un incendie s'est déclaré dans une grange appartenant à M. Delcroix Amédée, cultivateur. On parvint à circonscrire l'incendie. Le bâtiment fut entièrement détruit avec tout ce qu'il contenait, récoltes et instruments agricoles. Cette grange était louée à M. Delsarte, cultivateur.

Les dégâts s'élèvent à environ 3.000 fr.

Il y a assurance en partie seulement. La cause du sinistre est inconnue.

DUNKERQUE

Coups de pied. — M. Bossaert, cabaretier, quai des Hollandais, avait hier soir chez lui un client qui lui chercha querelle. Le cabaretier n'eut pas le temps de se mettre en garde qu'il recevait un coup de pied dans l'abdomen. L'individu n'est pas connu, néanmoins plainte a été déposée contre lui.

Suicide d'un Dunkerquois. — Un nommé Célestin X... se trouvant sous le coup d'un mandat d'arrêt du Parquet de Saint-Mihiel pour escroquerie, fut arrêté à Boeschèpe par les gendarmes de Bailleul.

En arrivant près de la gendarmerie, Célestin X... porta un objet à la bouche : c'était une boule d'arsenic. Les docteurs furent prévenus immédiatement et malgré leurs soins, il expirait à 5 heures du matin à l'hôpital de Bailleul où il avait été transporté.

Le désespéré appartenait à une excellente famille ; il y a quelques années il était directeur d'une société de notre ville et il avait épousé une de nos concitoyennes.

On a retrouvé sur le malheureux une somme de 10 francs. C'est chez un pharmacien belge que X... avait acheté l'arsenic, racontant qu'il voulait détruire des rats.

LOON-PLAGE

Grave accident d'automobile. — Ce matin, le chauffeur de M. Gombert, armateur à Gravelines, se rendait à la gare de Dunkerque pour prendre un ami de son patron. Il avait à côté de lui son enfant âgé de 10 ans. Arrivé à Loon-Plage, il vit devant lui, à quelques mètres, un groupe d'enfants qui dansaient au milieu de la route. Les petits imprudents ne se gardaient pas malgré les avertissements du chauffeur. L'auto n'allait pas vite et malgré tout arriva près d'un gamin. Le chauffeur voulut l'éviter pour ne pas l'écraser et celui-ci fut renversé sans trop de mal. L'auto alla buter violemment contre un arbre et l'enfant du chauffeur fut projeté à 10 mètres devant la machine. Le chauffeur n'avait pas eu de mal mais il releva son fils inanimé. Il est assez sérieusement blessé et l'auto est fortement endommagé.

ROSENDAEL

Rixe. — Les nommés Léon Cordier et Marcel Taccoen se sont pris de querelle en sortant de l'estaminet. Ce dernier porta à Cordier un violent coup de poing au visage. Plainte a été déposée et la gendarmerie enquête.

SAINT-POL

Le drame. — Marceau Lemaire, l'assassin du malheureux Brycke et, avait déclaré au cours de son interrogatoire avoir acheté son couteau à cran d'arrêt chez un coutelier de Dunkerque.

Cet après-midi, M. Desliecker, juge d'instruction, a fait extraire Lemaire de la prison pour le conduire chez le coutelier. Celui-ci ne reconnut pas l'assassin, mais Lemaire désigna un couteau absolument identique à celui dont il se servit.

L'arme désignée a été saisie, puisque malgré les recherches les plus minutieuses le poignard de Lemaire est resté introuvable.

Pour chasser les glaires, conserver l'estomac robuste, l'intestin libre, prenez des Pilules Suisses. 1 f. 50 la boîte franco. Glassel, ph., r. Grammont, 28, Paris. 661

PAS-DE-CALAIS

ARRAS

AVION

— Sur ordre de M. le Procureur de la République du Parquet d'Arras, les gendarmes ont saisi quinze appareils à sous, placés dans des estaminets d'Avion et d'Eleu.

BETHUNE

HARNES

Les Sapeurs-Pompiers au concours. — La Compagnie des Sapeurs-Pompiers d'Harnes a pris part, dimanche dernier, en 1re division, 1re section au concours d'Ivry-sur-Seine.

Elle a remporté le 1er prix de matériel et de tenue, 2e prix de manœuvre, deux prix spéciaux pour tambours et clairons.

M. Cruenon, capitaine, s'est vu attribuer le 1er prix de stratégie avec félicitations du jury.

LEFOREST

— M. Crunette-Evrard ayant entendu du bruit dans sa cour se leva. Il mit en fuite deux individus qui tentaient de voler des legumes.

SAINT-OMER

Mort subite d'une jeune fille sur la route de Saint-Martin-au-Laert. — Une demoiselle Imbert, âgée de 14 ans, et dont les parents habitent Marché aux Poissons, à Saint-Omer, revenait lundi matin de Saint-Martin-au-Laert, où elle était allée faire ses dévotions, à l'occasion d'une neuvaine, lorsqu'elle fut prise d'un grave malaise.

Les soins qui lui furent prodigués demeurèrent inutiles et la jeune fille expira sur la route, dans les bras de son père.

BLENDECQUES

Sérieux accident. — Au cours d'un tir exécuté à son stand ordinaire par la Société des Carabinière de Blendecques, M. Colpin, âgé de 20 ans, marqueur, a été, se trouvant à son poste, sérieusement blessé à l'œil gauche par un éclat de fer qui est venu le frapper par ricochet.

Vu la gravité de son état, il a été conduit à Lille pour y être examiné par un spécialiste.

Une femme se noie dans l'Aa. — Mme Vve Loubet, 71 ans, ménagère à Blendecques, s'est noyée accidentellement en coupant de l'herbe sur la rive.

Selon toute vraisemblance, elle a été victime d'un de ces éblouissements auxquels elle était sujette depuis un certain temps.

L'infortunée vivait avec son fils, célibataire.

BOULOGNE

CALAIS

L'abbé Lemire à Calais. — Les Flamands habitant Calais et dont le nombre est d'environ 1300, viennent de fonder une association philanthropique avec siège, 22, rue de Thermes. Sous peu aura lieu la fête de fondation de la société que l'abbé Lemire, député d'Hazebrouck, a promis de présider.

Enfant ébouillanté. — Un jeune enfant de 2 ans, dont les parents, les époux Poulain, habitent rue Dupleix, est tombé dans un chaudron d'eau bouillante que sa mère avait posé à terre, dans la cour.

Malgré des soins empressés, l'enfant est mort dans d'atroces souffrances.

Une affaire de mœurs. — Au cours d'une enquête au sujet d'un vol, l'agent Bouriet s'était rendu dans un estaminet tenu par une femme Martin, rue d'Edinbourg. Intrigué par certaines allées et venues, l'agent se posta un peu plus loin et vit sortir de la maison, d'abord trois messieurs, puis trois jeunes filles de 18 à 19 ans, l'invita ces dernières à le suivre au poste où elle avouèrent comme chez sa femme Martin leurs galants de rencontre. La débitante, qui accueillait également des femmes mariées, sera poursuivi pour excitation de mineurs à la débauche.

Un déserteur se constitue prisonnier. — Alexandre Panel, de la flottille des sous-marins de Calais, qui avait déserté depuis le 3 mai 1912, est venu, mardi, se constituer prisonnier.

Il avait d'abord fui en Belgique, puis avait travaillé à Dunkerque et même à Calais. Inscrit à Fécamp, il a été dirigé sur Cherbourg.

Un demi-satyre. — Hier, à 11 h. 30 du matin, le garde champêtre Tillié fut avisé que sur la commune de Coquelles, au Pont à Trois-Planches, près le château de M. Dumont, un individu se serait livré sur une fillette de 7ans à des actes délictueux. Arrêté, l'homme, un sieur V..., tuilisie, rue du Four-à-Chaux, avoua n'avoir fait que caresser l'enfant. Il a été laissé en liberté provisoire, mais sera poursuivi pour attentat aux mœurs.

Un tombereau passe sur son conducteur. — Hier matin, à 10 h. 55, sévère C..., rue de la Vendée, charretier chez M. Mormentyn, marchand de charbon, rue du Midi, conduisait une voiture chargée de charbon quand, voulant éviter un autre véhicule, il fut bousculé et tomba sur la sol.

Les roues du tombereau lui passèrent sur les jambes. Après avoir reçu les soins du docteur Ouder, C... fut reconduit chez lui sur la brancard du poste. Il se plaint de douleurs internes et on ne sait, quant à présent, si l'on ne sera pas contraint de l'amputer des deux jambes.

VOYEZ
chez
M. MERLIN
95, Rue Nationale, LILLE
La 10 H P
VINOT-DEQUINGAND
Tout carrossée

BULLETIN THEATRAL
Musical et Orphéonique

Le XIe Fête fédérale des Musiques à Saint-Amand-les-Eaux

203 Sociétés sont inscrites au Festival Fédéral qui aura lieu à Saint-Amand-les-Eaux, le dimanche 14 juin prochain, formant un total de 10.219 musiciens. Le succès de cette fête est surtout dû aux soins qu'ont pris les organisateurs de la tenir sur un terrain neutre.

La Compagnie du Nord et celle d'Anzin, mettront en marche vingt trains spéciaux, tant pour l'aller que pour le retour. Les Sociétés adhérentes au festival ont toutes reçu l'horaire de leur ci.

Inutile de dire que l'ordre d'exécution a été établi de façon à permettre aux musiques ou chorales de reprendre les trains spéciaux, toutefois celles se trouvant dans les mêmes conditions, c'est la sort qui a décidé de leur classement.

Le cortège sera imposant, les bannières défileront en tête.

Les instructions ne tarderont pas à être adressées aux sociétés, elles voudront bien s'y conformer strictement, quant au programme, elles le recevront en temps utile.

Rappelons que les musiciens qui assisteront au Congrès, recevront un billet donnant droit à la tombola de présence qui comprend notamment comme lots quatre instruments de musique.

On parle de plus en plus du concert que donnera le lundi 15 juin, la Musique de la Garde Républicaine et sûrement, il y aura foule.

Les habitants s'occupent activement de la décoration des rues pour lesquels des prix seront attribués. La Fédération offrira deux couronnes qui seront prochainement exposées.